

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

A400M Atlas

Question écrite n° 3224

Texte de la question

M. M'jid El Guerrab attire l'attention de Mme la ministre des armées sur la capacité opérationnelle de l'A400M Atlas qui a effectué sa première mission opérationnelle tactique à l'occasion de l'exercice « Mobility guardian 2017 ». Cet avion de transport quadrimoteur, destiné à réaliser l'aérotransport et l'aérolargage de troupes et de matériels, a vocation à remplacer progressivement la flotte de transport tactique de C160 Transall. S'il dispose de nombreuses qualités, qui lui permettent à la fois d'assurer ses missions logistiques rapidement et à grande distance, et d'utiliser des terrains sommaires sur le théâtre d'opération, cet avion militaire a cependant fait l'objet de nombreuses critiques, certains l'estimant même inadapté aux opérations militaires. Une question de disponibilité se pose également : alors que l'A400M devait ainsi assurer une liaison mensuelle dès le début de l'année 2017 à La Réunion, il semble qu'il n'ait été utilisé qu'à une reprise. Avec le recul de la mission opérée cet été 2017, il souhaitait donc savoir si l'A400M avait atteint sa maturité, notamment au regard de sa capacité de largage (parachutistes et charges lourdes) et connaître le nombre et les modalités d'utilisation de cet engin.

Texte de la réponse

L'A400M est un avion de transport quadrimoteur destiné à réaliser l'aérotransport et l'aérolargage de troupes et de matériels (aérotransport logistique inter théâtres, aérotransport tactique). Le faible taux de disponibilité de cet aéronef, constaté en 2016, était dû aux problèmes rencontrés sur le boîtier réducteur hélice (PGB : Propeller Gear Box). Afin de pallier ces difficultés, l'industriel a dans un premier temps retenu une solution temporaire consistant à modifier les boîtiers, puis a lancé des travaux pour élaborer un nouveau modèle de ces équipements. Le déploiement de ce modèle entièrement reconçu est attendu en 2018. Par ailleurs, il est rappelé que les premiers A400M ont été livrés à la France avec des capacités purement logistiques. Afin de répondre aux besoins des forces armées, la France a demandé la définition et l'application d'un plan d'action (plan « Hexagone ») visant à livrer à l'armée de l'air des appareils dotés des capacités opérationnelles tactiques indispensables à l'accomplissement des missions militaires, notamment sur les théâtres extérieurs. Ainsi, 8 des 13 appareils livrés à ce jour disposent de capacités tactiques minimales en matière de blindage, d'autoprotection, d'atterrissage sur des terrains sommaires, de largage de parachutistes (30 par une seule porte) et de matériels (jusqu'à 3 palettes de 2,5 tonnes chacune). Un plan de rétrofit ayant pour but de relever à ce niveau les 5 autres appareils est en cours de réalisation et devrait être achevé début 2020. La mise au standard final des spécifications tactiques devrait être réalisée à l'horizon 2021. D'ici à cette date, des améliorations capacitaires intermédiaires seront disponibles : possibilité de larguer 58 parachutistes, largage de nuit ou par extraction de charges lourdes. A compter de 2021, tous les aéronefs seront livrés dotés de capacités tactiques au standard terminal. S'agissant des performances de l'A400M, le retour d'expérience des missions effectuées dans la bande sahélo-saharienne, au Proche-Orient et au Moyen-Orient depuis son entrée en service ont permis de confirmer ses qualités intrinsèques, très supérieures à celles des appareils d'ancienne génération. L'emploi opérationnel de l'A400M a essentiellement concerné le soutien des forces en opérations extérieures ou l'assistance portée à des populations victimes de catastrophes naturelles, comme récemment aux Antilles à la suite de l'ouragan Irma. Le transport vers la Réunion ne constitue donc pas une priorité s'agissant de l'emploi

des A400M, même si 4 missions de ce type ont déjà été réalisées depuis janvier 2017. Enfin, il est précisé que l'activité des A400M au cours des douze derniers mois a enregistré une augmentation de 66 % par rapport à la période équivalente précédente.

Données clés

Auteur: M. M'jid El Guerrab

Circonscription : Français établis hors de France (9e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 3224

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : <u>Armées</u>
Ministère attributaire : Armées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>28 novembre 2017</u>, page 5798 Réponse publiée au JO le : <u>20 février 2018</u>, page 1405